

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du VENDREDI 29 JUIN 2018

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**
Adresse : Mairie de Veynes, **05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37** / badmintonclubveynois@free.fr

Le **vendredi 29 juin 2018, à 19h30**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région Pierre MENDES FRANCE** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi trois feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association par intérim.

Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de ¼ des membres étant présents ou représentés (soit 33 membres sur 68 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les articles 7, 11 et 16 des statuts actuels, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Monsieur **Jean-Paul CHASTEL**, secrétaire de l'**Office Municipal des Sports** et Monsieur **Philippe COCAGNE**, président du **Comité Départemental de Badminton** et déplore l'absence d'un représentant de la Mairie.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Lecture du rapport moral 2017-2018
3. Lecture du rapport sportif 2017-2018
4. Lecture du rapport financier 2017-2018 et du budget prévisionnel 2018-2019
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2017/2018 ;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ;
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2018-2019

Clôture de la partie statutaire

12. Propositions des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2018-2019 ;
13. Créations de commissions internes (p.ex. inscriptions à l'essai, accueil des nouveaux, Bad' in Buëch, tournoi interne, convivialité, inscription aux tournois jeunes/adultes, etc.) pour la saison 2018-2019 ;

Badminton Club Veynois – C/O Mairie de Veynes – 05400 VEYNES

Téléphone : 06.88.21.00.37 – Email : badmintonclubveynois@free.fr – Internet : www.badmintonclubveynois.fr

PV Assemblée Générale Ordinaire Elective vendredi 29 juin 2018 – Page 1 sur 5

Handwritten signatures and initials:
A large stylized signature on the left.
Below it, the initials "B".
In the center, the initials "CK J-E; G-F".
On the right, the initials "DH".

14. Questions diverses

Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé **par e-mail** à chacun des membres dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*)

En préambule le Président par intérim annonce qu'un questionnaire de satisfaction (une idée du stagiaire Jean CHARRO) va être envoyé à tous les adhérents qui sont vivement invités à y répondre. L'analyse des réponses permettra d'apporter des améliorations dans le fonctionnement et dans l'ambiance du club et de lui redonner du souffle.

Le Président par intérim recommande aussi la lecture de l'étude commandée par la FFBad sur « Le bad et moi » pour mieux encadrer les nouveaux licenciés et fidéliser les anciens.

Enfin il souhaite que le mémoire de Jean CHARRO soit diffusé dans le club car il contient des initiatives et des idées que le club pourrait mettre en œuvre notamment pour améliorer la communication et le lien entre les membres.

L'ancien Président Patrick TABOURET évoque à ce propos le problème de communication qui explique en partie son départ et souhaite que le mémoire du stagiaire nous donne des pistes

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 07/07/2017

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. Lecture du rapport moral 2017-2018

Le rapport moral est lu par le Président par intérim.

3. Lecture du rapport sportif 2017-2018

Le rapport sportif est présenté par la secrétaire.

4. Lecture du rapport financier 2017-2018

Le rapport financier est commenté par le trésorier.

5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale adopte :

le bilan moral à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 1)

le bilan sportif à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 2)

le bilan financier à l'**unanimité de l'AG** (joint en annexe 3).

6. Vote du quitus

Quitus moral voté à l'unanimité

Quitus financier voté à l'unanimité



CK J-E; G-P DM

7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2017-2018

Le Président par intérim demande que nous ne perdions pas de vue la convivialité au sein du club. Même si parfois le comportement de certains joueurs a suscité des tensions, il ne doit pas perturber le bon déroulement des séances. Il faut instaurer le respect entre joueurs. Les jeunes ont bénéficié cette saison encore des entraînements hebdomadaires de Jean-Yves. Le groupe s'entend plutôt bien et a participé à de nombreux tournois. Les adultes ont manqué d'entraînements cette année faute d'encadrants. Une formation d'une durée maximale de 3 ans sera proposée par le Comité, sous forme de pack. Pour répondre à une forte demande des joueurs, trois stages seront organisés au cours de la saison prochaine. Le club attend les propositions de +2Bad. Une équipe D2 a pu être constituée pour les Interclubs mais les bonnes volontés pour participer et/ou organiser ne sont encore pas assez nombreuses. Des sorties conviviales hors bad se sont malheureusement limitées à une après-midi au ski. Là encore les initiatives manquent.

8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Trois candidats actuels du CA se représentent :
il s'agit du Président par intérim Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, du trésorier Hans PENNINGA et de la secrétaire Laure PICARD du CHAMBON.
Trois nouveaux souhaitent intégrer le CA : Katy CAUVIN, Daphné MASSOT et Stéphane MATHIEU

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel par le Président que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels et annonce de la liste des 3 candidats sortants et des 3 nouveaux candidats, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'unanimité de l'AG
- Mme Katy CAUVIN, à l'unanimité de l'AG
- Mme Laure PICARD du CHAMBON à l'unanimité de l'AG
- Mme Daphné MASSOT, 1 voix Contre et 1 Abstention
- M. Stéphane MATHIEU à l'unanimité de l'AG
- M. Hans PENNINGA à l'unanimité de l'AG

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Après réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit et répartit les fonctions:



- M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO est proposé comme Président et est élu à l'unanimité par l'AG

Il annonce la composition du Conseil d'Administration suivante :

- M. Stéphane MATHIEU: vice-président
- M. Hans PENNINGA : trésorier
- Mme Daphné MASSOT, trésorière adjointe
- Mme Laure PICARD du CHAMBON : secrétaire
- Mme Katy CAUVIN, secrétaire adjointe

11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2018/2019

Pour rappel, le prix de la licence était de 95€ pour les adultes, de 85€ pour les jeunes, de 50€ pour les Minibad et de 30€ pour les licenciés extérieurs la saison passée.

La Ligue va augmenter sa part et nous savons que les subventions vont baisser. Pour que le club se maintienne le nouveau Conseil d'Administration propose de passer la licence à 100 € pour les adultes et à 90€ pour les jeunes et à 40€ pour les extérieurs et d'offrir une réduction de 20€ à partir de la 3^e personne de la famille.

Les membres de l'Assemblée se demandent si nous ne devrions pas proposer deux tarifs pour les jeunes :
ceux qui font de la compétition à 90€ p.ex.
et ceux qui ne font que du loisir à 60€ p.ex.
sans oublier également de proposer une adhésion réduite à mi-saison.
Devant l'ampleur de la discussion, le Conseil d'Administration souhaite réfléchir.

A cet effet

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée de le mandater pour prendre une décision ultérieurement. La demande est accueillie favorablement.

12. Proposition des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2018/2019

Les créneaux actuels seront renouvelés. Le créneau que nous avons le lundi en même temps que le tennis de table est conservé. Nous verrons à quel entraînement il sera destiné

Le créneau du dimanche matin est soumis au fait que le gymnase soit libre.

En été et pendant les vacances, des horaires spéciaux sont appliqués : à partir de 18h30 les mardi et vendredi et à partir de 10h le dimanche.

Comme annoncé précédemment nous proposerons des stages aux adultes à raison d'un par trimestre.

13. Création de commissions internes

Plutôt que des commissions nous préférons parler de binômes.

Parmi les tâches à se répartir figurent :

le registre des inscriptions à l'essai,

l'accueil des nouveaux,

les dossiers de subvention, (Jean-Yves continuera à nous prêter main forte)

les maillots,

le tournoi interne,

la convivialité,

Badminton Club Veynois – C/O Mairie de Veynes – 05400 VEYNES

Téléphone : 06.88.21.00.37 – Email : badmintonclubveynois@free.fr – Internet : www.badmintonclubveynois.fr

PV Assemblée Générale Ordinaire Elective vendredi 29 juin 2018 – Page 4 sur 5

Handwritten initials: JL, AS

Handwritten signature

Handwritten initials: CK J-E; G-F DM

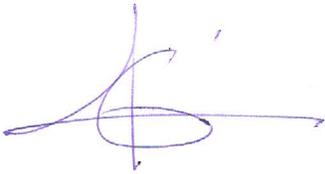
l'inscription aux tournois jeunes/adultes, etc.
Il faudrait également nommer un Directeur de tournoi pour le Bad'in Buëch.

14. Questions diverses

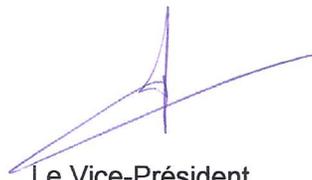
Le tournoi interne de dimanche 1^{er} juillet est maintenu même s'il semble que peu de joueurs se soient inscrits.
Rendez-vous à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Il est dressé **4 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.



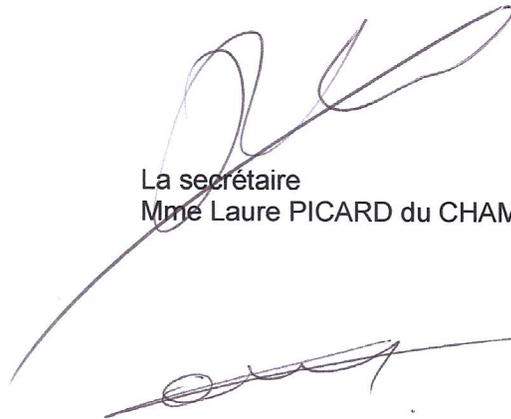
Le Président
M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO



Le Vice-Président
M. Stéphane MATHIEU



Le Trésorier
M. Hans PENNINGA



La secrétaire
Mme Laure PICARD du CHAMBON

La trésorière adjointe
Mme Daphné MASSOT



La secrétaire adjointe
Mme Katy CAUVIN